



Présence Internationale

Rue de la Linière, 11
1060 Bruxelles
Tél: 02/609 44 05
Email: pbibelgium@scarlet.be
http://www.peacebrigades.net
CCP: 000-1668395-92
Fortis: 001-1016453-66

BELGIQUE-BELGIE
P. P.
4800 VERVIERS 1
9/2484

N° 88

Ed. resp. : M. Vasic, Rue de la Linière 11, 1060 Bruxelles - Bureau de dépôt : Verviers 1 - Envoi non prioritaire à tarif réduit
Abonnement : 7 euros - Cotisation de sympathisant : 10 euros - Cotisation de membre effectif : 13 euros

Editorial

Une fois n'est pas coutume, nous vous présentons un numéro thématique de *Présence Internationale* sur les femmes et les droits humains. Tout en parlant en même temps de presque tous les pays où PBI assure la présence d'équipes sur le terrain, ce bulletin traite de la condition des femmes dans ces pays ou de leur lutte pour plus de justice. Et si aucun des articles ne fait mention du Guatemala, ce n'est sûrement pas parce que la situation des droits humains y serait meilleure ou que le pays de l'éternel printemps ne compterait pas de dignes militantes. Bien au contraire, c'est même au Guatemala que PBI a commencé à assurer une présence d'observateurs sur le terrain, au début des années 80. Et la toute première organisation à demander un accompagnement international n'est autre que l'association guatémaltèque *GAM (Groupe d'appui mutuel)*, fondée par des femmes dont les maris avaient disparu suite à la répression durant le conflit armé. Le *GAM* permettait aux familles d'être plus fortes dans leur lutte pour connaître la vérité sur le sort de leurs disparus et pour les retrouver. Si aujourd'hui PBI n'accompagne plus le *GAM*, d'autres organisations féminines guatémaltèques sollicitent régulièrement, pour la sécurité de leurs membres menacés, l'équipe d'observateurs internationaux établie sur place : *CONAVIGUA (Coordination nationale des veuves guatémaltèques)*, *Sector de mujeres (Secteur de femmes)* ou encore des militantes syndicales. Bon nombre de défenseurs de droits humains sont d'ailleurs des femmes au Guatemala et leur travail n'est pas sans risque.

Même chose au Mexique. Dans l'article que nous consacrons à ce pays, il est notamment question du travail de trois représentantes d'organisations de défense de droits humains que PBI accompagne dans l'Etat du Guerrero.

Pour parler de la Colombie et en particulier de la violence dont les femmes souffrent dans ce pays, nous donnons la parole à Yolanda Becerra. Cette responsable d'une organisation féminine que PBI accompagne explique bien, entre autres choses, la difficulté qu'il y a pour une femme colombienne à dénoncer une agression sexuelle.

Bien que plus récemment implantée, l'équipe de PBI au Népal assure aussi, entre autres accompagnements, une présence internationale auprès de femmes journalistes et défenseuses des droits humains. C'est ce que vous apprendra l'article sur le danger que courent ces militantes au Népal.

Enfin, pour parler de l'Indonésie, outre le texte à visée plus générale sur la condition de la femme là-bas, nous vous livrons le témoignage d'une volontaire de PBI sur la manière dont elle vit le fait d'être femme dans cette contrée lointaine et sur le type de relations qu'elle a dans le cadre de son travail et au sein de l'équipe. Soit dit en passant, la majorité des volontaires de PBI qui partent sur le terrain, quel que soit le projet, sont des femmes. Qu'un juste hommage leur soit rendu comme aux autres militantes des droits humains !

Dans ce numéro...

Mexique

Femmes et défenseuses des droits humains
Page 2

Colombie

Silence sur la violence faite aux femmes
Page 3

Népal

Des femmes journalistes en danger
Page 4

Indonésie

La condition des femmes
Page 5

Etre femme dans une équipe de PBI
Page 6



PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation internationale impartiale et indépendante de tout gouvernement, toute tendance politique ou croyance religieuse. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL organise une présence internationale dans les zones de conflit armé à la demande d'associations locales menacées afin de sauvegarder l'espace nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'un dialogue et d'une résolution non violente des conflits. PEACE BRIGADES INTERNATIONAL est une organisation officiellement reconnue par les Nations Unies.

Mexique

Femmes et défenseuses des droits humains

Quelques jalons pour comprendre

Le Mexique est une fédération de 120 millions d'habitants, avec 32 États autonomes et un District fédéral. Il y a autant de codes civils que d'États pour l'enseignement. Idem pour la santé ou le salaire minimum (entre 5 et 10€/jour).

La disparité économique est très grande : certains secteurs peuvent être très industrialisés et riches, comme autour de Mexico, Monterrey, Guadalajara ou Puebla. Mais loin des villes, on peut rouler dans la montagne sur des centaines de km de routes de terre. Ce sont alors souvent des régions indigènes (environ 6 millions de personnes). À l'intérieur du pays, il est fréquent de traverser des villages à la population disparate : les femmes sont parties à la ville comme domestiques, les hommes aux États-Unis ; restent des vieux, des enfants et quelques adultes désorientés. L'économie du village dépend dans ce cas de l'envoi de *remesas* (argent envoyé par les émigrés à la famille restée au pays). Enfin, on parle parfois d'un tiers ou de la moitié de l'économie qui serait liée à la mafia. Il faut aussi compter avec les rivalités entre la/les polices et l'armée dans la lutte contre les cartels ou parfois pour le contrôle de certains secteurs. Sans parler de la corruption traditionnelle.

La frontière Mexique - USA est le seul endroit au monde où un pays très riche et un pays – globalement – très pauvre se côtoient sur près de 3 000 km. C'est donc une zone de tension, zone principale de passage des clandestins. Du côté mexicain se multiplient en vrac les *maquilas*, usines d'assemblage construites dans les années 60 pour profiter d'une main d'œuvre efficace et bon marché, et les centres de plaisir – souvent de simples bordels.

Femmes victimes et femmes en lutte

La femme est souvent la victime de la brutalité domestique, de la misère et de l'alcool. L'Assemblée nationale à Mexico a adopté, il y a dix-huit mois, une loi pour lutter contre les violences infligées aux femmes : la Loi générale pour l'accès des femmes à une vie sans violence. Mais si les lois ne sont pas correctement appliquées et si les fonds nécessaires ne sont pas alloués pour leur mise en œuvre, elles ne contribueront guère à améliorer la vie des nombreuses femmes en danger.

Par ailleurs, on assiste ici comme ailleurs à la criminalisation du mouvement social et particulièrement des défenseuses des droits humains. Elles sont poursuivies, perdent leur emploi, reçoivent des menaces constantes.

Quelques exemples – pris parmi beaucoup d'autres – illustrent leur force et leur détermination :

1 - Tout au long de 2008, l'Organisation du peuple indigène Me'phaa (OPIM), accompagnée par PBI, a souffert d'une campagne d'agressions et de criminalisation... Obtilia, présidente de l'OPIM dans le Guerrero, est un bon exemple de la violence dirigée contre une femme – mère, indigène, pauvre et lutteuse sociale. L'espoir de ceux qui la traquent est qu'Obtilia s'arrête, préoccupée pour ses filles ou son fils, sa famille, son époux. Outre le fait qu'elle a un rôle essentiel dans son organisation, Obtilia raconte que son organisation est née en partie pour remédier au problème de la violence intra-familiale, d'où la forte participation des femmes en son sein. Elle ajoute que l'organisation a réussi à égaliser les rapports hommes-femmes et à réduire notablement le problème de l'alcoolisme masculin, principale source de violence dans le couple. Le 30 mars 2009, devant les menaces de plus en plus violentes, la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont lancé avec de nombreuses autres organisations une campagne de sensibilisation internationale en faveur de cette femme (et de la cause qu'elle représente).



Obtilia, représentante de l'OPIM, en présence d'une volontaire de PBI

2 – L'AFADDEM (Association des familles de détenus et disparus), autre organisation accompagnée par PBI, est représentée dans le Guerrero par Tita Radilla, une femme qui n'était pratiquement jamais sortie d'Atoyac et qui, pour rendre justice à son père disparu en 1974, enchaîne maintenant les voyages en Amérique du Nord et en Europe.

3 – L'OMESP (Organisation des femmes écologistes de Petatlán) dirigée par Celsa Valdovinos, allie écologie et renforcement du pouvoir d'action des femmes. Ce sont elles qui nettoient la forêt, qui développent des projets productifs. Celsa a consolidé son projet pendant que son mari, Felipe Arreaga était en prison (prisonnier de conscience adopté par Amnesty International). Il l'aide aujourd'hui dans son travail associatif.

Faut-il désespérer pour autant ?

Au Mexique comme ailleurs, il faut être fort et solidaire pour résister et tenter d'inverser le cours des choses. Il ne faut pas croire que cette lutte sera facile. Et c'est dans ce combat non-violent pour le respect de l'homme - et de la femme - que la présence de P.B.I. aux côtés d'autres observateurs, nationaux et internationaux, prend tout son sens...

Michel Lambert



Colombie

Silence sur la violence faite aux femmes

Yolanda Becerra, directrice de l'Organisation féminine populaire (OFP) de Barrancabermeja, participe à la Table de travail « Femmes et conflit armé ». Dans un entretien qu'elle a accordé à PBI, elle commente quelques-unes des conclusions du 8^{ème} rapport sur les agressions sexuelles contre les femmes.

Quelle est la situation de la violence faite aux femmes dans le Magdalena Medio ?

Je crois que la situation dans le Magdalena Medio est très semblable à celle des autres régions du pays. La violence contre les femmes s'est transformée en un exercice systématique, tant dans la sphère privée que publique. Ainsi, dans des régions comme le Magdalena, où se font fortement ressentir les effets du conflit armé, la violence contre les femmes s'accroît.

L'OFP possède-t-elle des chiffres sur les violences sexuelles contre les femmes dans le Magdalena Medio ?

Personne n'a ces chiffres. Les femmes dénoncent la violence générale, que ce soit la violence domestique, la violence politique ou la violence contre nos proches. Mais la violence contre nous, en tant que femmes, nous ne la dénonçons pas. Cela nous coûte, d'autant plus si la violence est sexuelle. Il nous en a d'ailleurs coûté beaucoup de faire comprendre aux institutions, à nos compagnons, aux organisations et à nos sœurs, que derrière chaque femme violée s'exerce une violation politique.

Y a-t-il des tranches d'âge plus ou moins affectées par ces violations ?

Nous avons repéré deux classes d'âge. L'une est l'adolescence, entre 14 et 20 ans. C'est une conséquence de tout ce que l'on a vécu durant l'année 1998. On avait alors évacué de nombreuses filles, bien que beaucoup soient mortes aux mains des paramilitaires notamment. L'autre classe d'âge dans laquelle on a répertorié beaucoup de cas d'agression se situe entre 35 et 45 ans.

Comment se croisent les problématiques du déplacement forcé et de la violence sexuelle contre les femmes dans la région ?

Je crois qu'elles ont été concomitantes, bien que beaucoup de cas n'aient pas été dénoncés. Les institutions en sont restées au niveau général des violations des droits humains comme telles. Mais aucun intérêt particulier n'a été accordé à la violence spécifique contre les femmes. Nous avons eu connaissance d'un cas à Puerto Wilches, où une femme a été violée et aucune institution n'a réagi. La médecine légale a même nié le cas.

Quelles sont les stratégies de la Table de travail « Femmes et Conflit Armé » pour changer la vision sur cette violence ?

La Table fait un travail très important en décrivant cette réalité. Elle dénonce ce qui se passe et diffuse les informations dans les espaces internationaux et supranationaux. Ainsi elle offre un espace public à la parole mais également à la douleur. Elle rend la dénonciation possible et donne du courage aux femmes.

Quel effet a le bas pourcentage de dénonciation de violences sexuelles contre les femmes dans la société colombienne ?

Sans dénonciation, il n'y a pas de vérité et la justice ne peut pas s'appliquer. Si les femmes ne dénoncent pas, cela entraîne des difficultés pour parler de la

paix, de la reconstruction de la société, des communautés, du peuple et du genre. Le viol d'une femme dans une communauté affecte toutes les femmes ; le viol d'une femme dans un pays affecte tout le pays, la famille, la société. Il faut faire un appel très large afin que l'on réussisse à percevoir réellement les conséquences de ce que cela signifie et trouver une forme de réparation.

Quelle peut être cette réparation ?

Il faudrait travailler fortement le thème des plaintes. La plainte est un premier pas vers la guérison. Le fait de raconter et le fait de s'exprimer sont des conditions essentielles pour exorciser la peur. C'est ainsi que l'on apprend à gérer la peur. Un autre élément est le travail de la justice, quand

on réussit à connaître la vérité et que le responsable est puni. Je crois également à la réparation collective et sociale. La réparation en Colombie est individuelle ; il n'y a pas de réparation sociale pour les femmes. Un autre point serait la reconstruction du tissu familial et du tissu social des femmes. Nous devons acquérir une attitude générale qui consiste à considérer que ce qui arrive à une autre m'affecte aussi. C'est un engagement vis-à-vis de la femme, de la vie, de l'autre.



Yolanda Becerra, directrice de l'OFP

Traduction d'un article extrait du bulletin de PBI-Colombie



Népal

Des femmes journalistes en danger

Malgré l'élection d'une Assemblée constituante en avril 2008 et la formation d'un gouvernement intérimaire avec à sa tête le Parti Communiste Unifié (maoïste), le processus de démocratisation reste fragile au Népal. La liberté d'expression et la liberté de la presse, fondements de toute démocratie, sont sévèrement malmenées, notamment par les Maoïstes et les groupes armés du Terai. La situation est particulièrement critique pour les femmes journalistes, sous-représentées au sein de la profession et plus vulnérables aux menaces et aux attaques.



La journaliste Uma Singh, assassinée en janvier 2009

Le 11 janvier 2009, Uma Singh, 26 ans, une femme journaliste de Janakpur (District de Dhanusha, sud du Népal) était brutalement assassinée chez elle. Attaquée par un groupe de 12 à 20 hommes non identifiés, Uma Singh est la première femme journaliste à être assassinée depuis l'Ac-

cord de Paix de novembre 2006. Elle était journaliste pour la Radio « Today FM » et membre du « Women's Human Rights Defenders Network de Dhanusha ». Elle écrivait sur les droits des femmes, contre le système des castes mais également sur des sujets politiques.

L'assassinat d'Uma Singh a entraîné l'envoi en urgence d'une Mission internationale pour la liberté de la presse qui a dénoncé, à l'occasion de sa visite en février 2009, une « situation dangereuse pour les médias népalais ». La Mission note que « la Fédération des Journalistes Népalais a enregistré 342 violations de la liberté de la presse en 2008, avec une augmentation significative d'attaques physiques sur les journalistes et les locaux des médias ». Depuis les accords de paix de novembre 2006, quatre journalistes ont été assassinés, et les attaques et autres actes d'intimidation et de harcèlement à l'encontre de journalistes se multiplient en toute impunité.

Selon la Mission, « ceux qui couvrent les événements de manière critique subissent des violences et les auteurs ne sont pas punis. Les autorités ne remplissent pas leurs devoirs : prévenir, punir et réparer le mal qui est la conséquence de telles agressions. (...) De plus, les liens entre les partis politiques et certains auteurs de ces actes violents prouveraient le consentement, voire une possible complicité, des partis politiques ». La Mission relève par ailleurs que les attaques constantes compromettent la liberté de la presse, les journalistes et les médias étant contraints à l'autocensure, « ce qui menace gravement la paix et le processus de démocratisation actuellement en cours dans le pays. »

Déjà sous-représentées dans la profession, les femmes journalistes sont plus vulnérables aux menaces et aux attaques. L'assassinat brutal le 11 janvier 2009 de Uma Singh est une

sinistre illustration des conditions dans lesquelles les femmes, notamment journalistes et défenseurs des droits humains, travaillent. Face aux menaces, aux actes d'intimidation et de harcèlement, les femmes journalistes de Dhanusha ont demandé une protection officielle en octobre 2008, après que des dizaines d'entre elles aient été contraintes d'abandonner leur profession suite aux menaces de groupes armés.

Les femmes sont doublement menacées. Elles le sont en tant que défenseurs des droits humains mais également en tant que femmes. Dans un rapport du 10 avril 2009, Amnesty International explique que beaucoup d'entre elles sont les cibles d'attaques parce qu'elles dénoncent les fondements de la société patriarcale et les violences et abus sexuels dont les femmes sont victimes. La police népalaise refuse souvent d'enregistrer les plaintes ou d'enquêter, laissant ainsi les femmes sans protection, vulnérables à d'autres persécutions de leurs familles ou de leurs propres communautés.

Fort de ces constats, PBI a adapté sa stratégie de protection des défenseurs des droits humains au Népal. En décembre 2008 lors du « Face 2 Face », réunion de l'ensemble des membres du projet à Katmandou, et suite à la consultation à cette occasion des différentes organisations avec lesquelles le projet travaille, PBI a développé comme objectif à long terme le renforcement de ses liens avec les femmes défenseurs des droits humains. Cette stratégie vise à soutenir la participation des femmes au processus de paix et leur engagement pour la reconnaissance de leurs droits.

Dès le mois de janvier 2009, PBI a mis en place cette nouvelle stratégie en acceptant la demande d'accompagnement formulée par Kolika Dhakal, femme journaliste pour la radio locale « Kanchenjunga FM » et membre de l'alliance nationale des femmes défenseurs des droits humains à Ilam, dans l'Est du Népal. Kolika Dhakal a publié le 17 janvier un article au sujet de collectes d'impôt illégales effectuées par des groupes autonomistes du Limbuwan dans l'est du pays. Avant la révélation de ces informations à la radio, Kolika Dhakal avait reçu des menaces. Du fait du sentiment d'insécurité qui s'est amplifié pour les femmes journalistes depuis l'assassinat de Uma Singh, il a été décidé qu'elle devait être rapatriée à Katmandou. Le 24 janvier, PBI l'a accompagnée lors de son retour à Ilam et étudie de nouvelles demandes d'accompagnement de femmes défenseurs des droits humains.

Myriam Renaud et Elise Tillet Dagousset



Indonésie

La condition des femmes

Selon un proverbe javanais, un homme accompli possède cinq choses : un toit, un cheval, un kris (arme blanche traditionnelle), une colombe et une femme.

La violence contre les femmes indonésiennes demeure sous-documentée. La Commission nationale indonésienne sur la violence contre des femmes rapporte, en 2007, 25.522 cas de violences à travers le pays, et la presse locale ne cesse de rapporter des cas plus nombreux. La plupart des O.N.G. travaillant sur la question notent que les véritables chiffres sont bien plus élevés, beaucoup de victimes n'osant pas parler des mauvais traitements reçus. KomNas Perempuan (la Commission nationale pour les femmes) signale que la violence domestique est la forme la plus commune de violence contre les femmes (76% des cas).

Sous-représentées dans les affaires publiques, les Indonésiennes sont quasi inexistantes dans les lieux de pouvoirs économiques et politiques. L'élection au suffrage indirect de la conservatrice Megawati Sukarnoputri, trois ans après la chute du général Suharto, celui-là même qui avait écarté son père (Sukarno est considéré comme le père de l'indépendance), semble bien être l'arbre qui cache la forêt.

Violence conjugale et infériorité juridique

D'un point de vue juridique, la distinction légale entre une femme adulte et une mineure n'est pas claire. L'âge légal minimum pour le mariage est de 16 ans pour une femme et de 19 ans pour un homme, mais la loi de protection de l'enfance concerne les mineurs jusqu'à 18 ans. Une fille qui se marie a le statut juridique d'un adulte. Les filles sont fréquemment mariées avant d'atteindre l'âge de 16 ans, en particulier dans des secteurs ruraux, où le mariage avec l'accord de l'Imam est toujours très répandu. Le cas d'une fillette mariée à 11 ans a secoué la région de Solo, Java central, l'hiver dernier. Le retour chez les parents ne résout que temporairement la situation. Une fois les médias partis, la fillette elle aussi peut repartir. Et si le divorce leur est possible, les femmes doivent légalement attendre un certain temps avant de se remarier - un délai non prévu pour les hommes.

Victimes d'agressions sexuelles et de trafics en tous genres, les femmes sont professionnellement très sous-employées et, à fonctions égales, payées 24% de moins que leurs homologues masculins. C'est un fait qui évolue peu dans la société patriarcale indonésienne (où le mot « monsieur » a des racines sémantiques signifiant « celui qui pourvoit au riz »). La division des tâches du foyer (l'homme dehors, la femme dedans) est pratiquée par toutes les communautés et ethnies à travers l'archipel.

La journée de Kartini

Chaque année pourtant, le 21 avril, l'Indonésie éclairée célèbre la « journée de Kartini », du nom de Raden Ayu Kartini, fille d'un aristocrate javanais qui écrivit en néerlandais, à la fin du XIXème et au début du XXème siècle, pour dénoncer la condition faite aux femmes javanaises de son époque. Née en 1879 et morte à l'âge de 25 ans à peine, la fille du régisseur de Jepara à Java central fut une nationaliste de la première heure, une écrivaine subtile et une féministe convaincue, chose plutôt rare dans un pays musulman. Chaque 21 avril voit la masse des publications respectueuses (des déclarations poétiques et pamphlets féministes, des expositions photographiques et des émissions spéciales convenues) s'accumuler d'année en année en l'honneur de cette icône qu'il serait pourtant simpliste d'appeler la « Simone de Beauvoir indonésienne ». Par ailleurs, il existe d'autres courants qui luttent pour implanter la loi islamique

ou au moins pour infléchir le droit vers une vision plus conforme au néo-fondamentalisme musulman. Ces deux forces tirent les femmes dans des directions strictement opposées. Et finalement, l'espoir d'une réalité quotidienne plus autonome, plus sûre ou plus épanouie reste un doux rêve pour la quasi totalité des femmes.

Il serait pourtant faux de croire que cet espoir est vécu comme pourraient le ressentir des occidentales. Il y a quelques années, il m'a été donné d'entendre, à ma grande surprise (ou déception), une collègue javanaise, diplômée de l'université et propriétaire de sa maison, dire qu'entre rester célibataire et donc ne pas devenir mère et devenir seconde épouse, elle n'avait pas l'ombre d'un doute sur son choix : quitter la honte sociale du célibat par tous les moyens.

Cependant, l'espoir est toujours de mise car il est des initiatives qui laissent croire que demain sera meilleur. Ainsi la responsable administrative d'une ONG internationale basée à Java a choisi de ne pas prolonger son contrat au sein d'une organisation qui pouvait lui apporter pas mal de prestige social. Non, elle a choisi courageusement de rejoindre la fonction publique indonésienne afin de la réformer de l'intérieur, « de contribuer à la rendre efficace » affirme-t-elle. « C'est une promesse qu'on s'est faite avec des amies lorsque nous étions étudiantes et que la nullité et la corruption nous exaspéraient. Il faut faire quelque chose, agir et pas seulement parler. »

Francois Perrinet



Raden Ayu Kartini, fêtée chaque année en Indonésie



Indonésie

Etre femme dans une équipe de PBI

Carole Reckinger, 27 ans, native du Grand-Duché de Luxembourg, a rejoint l'équipe de Jayapura en Papouasie en mars dernier après avoir passé plus d'un semestre à travailler sur l'île de Java pour Caritas. Elle nous fait part de ses impressions concernant la sécurité des volontaires féminines au sein du Projet Indonésie.

Vous avez passé déjà presque une année en Indonésie, entre Java et la Papouasie. Jusqu'à présent, comment percevez-vous la condition particulière des femmes que vous avez pu rencontrer ou observer ?

Pour moi, en tant que femme, c'est beaucoup plus facile de vivre à Jogjakarta, sur l'île de Java. Je m'y suis sentie en sécurité comme nulle part ailleurs. Je n'ai jamais eu peur de me balader seule, y compris le soir. Rien à voir avec Londres, par exemple, où j'ai vécu 5 ans ! Les Javanais sont curieux mais ils respectent une certaine distance physique, ce qui est très agréable. Le taux de criminalité est très faible pour une ville de cette importance.

De manière générale, les femmes ont un comportement réservé, presque soumis, vis-à-vis des hommes. Le respect dont elles font preuve de manière visible, publique, est un marqueur très fort de l'identité javanaise. Les rapports entre les sexes sont clairs. Les codes sociaux, établis depuis des siècles, évitent toute idée de conflit. La religion joue un rôle prépondérant pour la statut de la femme. Les femmes catholiques et, peut-être de manière plus forte, les musulmanes essayent de vivre conformément aux représentations que leurs croyances ont fabriquées.

En Papouasie, je me sens davantage vulnérable. En tant que femme, j'ai peur de me déplacer seule, même pendant la journée. Il n'y a pas la même distance « spatiale » entre les gens et le fort taux d'alcoolisme, essentiellement masculin, accroît la menace. L'extrême tension, à tous les niveaux de la société (politique, social, économique, racial) se cristallise dans ce ressenti d'insécurité personnelle. Les problèmes vous saute aux yeux quand vous débarquez à Jayapura. La condition des femmes est différente de celle de Java, les violences domestiques sont ici plus qu'ailleurs encore un fait banal et très répandu. Ce manque de respect envers les femmes est perceptible de manière intense et parfois bruyante.

Comment les femmes indonésiennes en général, papoues en particulier, peuvent-elles se faire entendre ?

En Papouasie, le dialogue social et politique est pour ainsi dire inexistant. Les débats sur les enjeux propres aux Papous d'origine (par opposition aux Indonésiens venus via les incitations gouvernementales du programme de transmigration) sont très limités. Le souci de la condition féminine est encore moins présent sur le devant de la scène. Les femmes n'ont pas de 'voix' dans un contexte où la répression militaire sanctionne la

moindre revendication ethnique. Au regard du « dialogue social », les femmes n'ont pas leur mot à dire. Néanmoins, le dialogue social est très faible. L'espace pour un dialogue est plus visible à Java et, par conséquent, les femmes y ont un peu plus de place.

Selon vous, pourquoi la question du « genre » est-elle un des thèmes de réflexion et de questionnement au sein du Projet PBI ? En quoi la vie quotidienne d'une volontaire diffère-t-elle de celle d'un volontaire masculin ?

Lors des rendez-vous professionnels, par exemple, l'attitude des autorités est très différente lorsqu'une volontaire y prend part. Les volontaires masculins ont remarqué qu'une délégation sans femme a droit à des réunions de travail sans allusions hors de propos ou digressions étrangères à l'ordre du jour. Quand une femme est présente, l'ambiance et le comportement changent. Très souvent, les autorités posent des questions beaucoup plus personnelles, plus familières aussi. Cela peut les amener à aborder des questions plus délicates et sensibles ! Parfois nous pouvons en tirer profit mais l'impression que j'en retire est que nous ne sommes pas prises au sérieux. Mes collègues partagent cette opinion.



La volontaire Carole Reckinger

Au sein de l'équipe, nous parlons aussi ouvertement de la question du genre. De par la pression inhérente au travail, on peut vite oublier que les femmes n'ont pas les mêmes possibilités de mouvement (déplacements physiques et comportement social) que les hommes. Entre nous, nous essayons ainsi d'élargir et de rafraîchir la prise de conscience de ce point crucial, et de trouver des réponses appropriées.

Personnellement, quelles stratégies mettez-vous en place pour assurer votre propre intégrité afin de vivre pleinement votre expérience de soutien aux défenseurs des droits humains en zone de conflits ?

Le fait d'en parler, de formuler mes impressions et de voir que ce sentiment d'insécurité est partagé par mes collègues masculins, fait du bien. Le dialogue et le soutien sont primordiaux. C'est important de pouvoir demander à un autre membre de la maison-bureau de PBI de m'accompagner si je ne me sens pas tranquille dehors et de ne pas être raillée pour cela. J'ai aussi repéré quelques endroits sûrs, où je peux me rendre seule pour me ressourcer pleinement.

Propos recueillis par François Perrinet

